

## La CCAS reconduit son partenariat avec DOMICOURS pour l'année scolaire 2012-2013

*Le soutien scolaire est un coup de pouce souvent utile pour assurer une bonne moyenne trimestrielle, dépasser un handicap et repartir du bon pied, préparer un examen.*

*Depuis trois ans, la CCAS a choisi DOMICOURS pour vous permettre d'accéder à ce service.*

Il s'agit d'une aide personnalisée pour les enfants ayant besoin d'une mise à niveau, plafonnée à 20 heures par année scolaire et par enfant.

À domicile, en cours collectifs à faible effectif ou en centres pédagogiques, l'offre de soutien scolaire proposée et subventionnée par votre CMCAS concerne les enfants d'agents des IEG de 6 à 20 ans (du CP à la Terminale), scolarisés sur le territoire métropolitain ainsi que sur les DOM.



### Coûts et tarifs

Les frais de dossier, 60 € par an et par élève, sont entièrement gratuits.

Calculés en fonction de votre coefficient social, les tarifs des offres de cours ont été négociés pour l'année scolaire 2012-2013 :

- Le tarif horaire de référence pour les cours individuels à domicile est de 30 € ; 31 € ou 33 € en fonction du niveau scolaire de l'enfant.
- Le tarif horaire de référence pour les cours collectifs en centres pédagogiques est de 19,20 € tout niveau scolaire confondu.
- Le tarif horaire de référence pour les cours en séjours pédagogiques est de 16,75 € tout niveau scolaire confondu.

Pour connaître votre taux de participation, rendez-vous à l'adresse :

[http://www.ccas.fr/cal\\_soutien\\_scolaire/](http://www.ccas.fr/cal_soutien_scolaire/).

DOMICOURS (0 810 111 222, prix d'appel local) s'engage auprès des CMCAS adhérentes à cette nouvelle offre, à leur fournir un suivi trimestriel de son activité et à assurer un bilan, une aide pédagogique et un contact permanent auprès des parents.

Quel que soit votre mode de règlement, vous obtiendrez une attestation fiscale vous permettant de bénéficier de 50 % de crédit d'impôt sur la totalité des sommes versées à DOMICOURS.